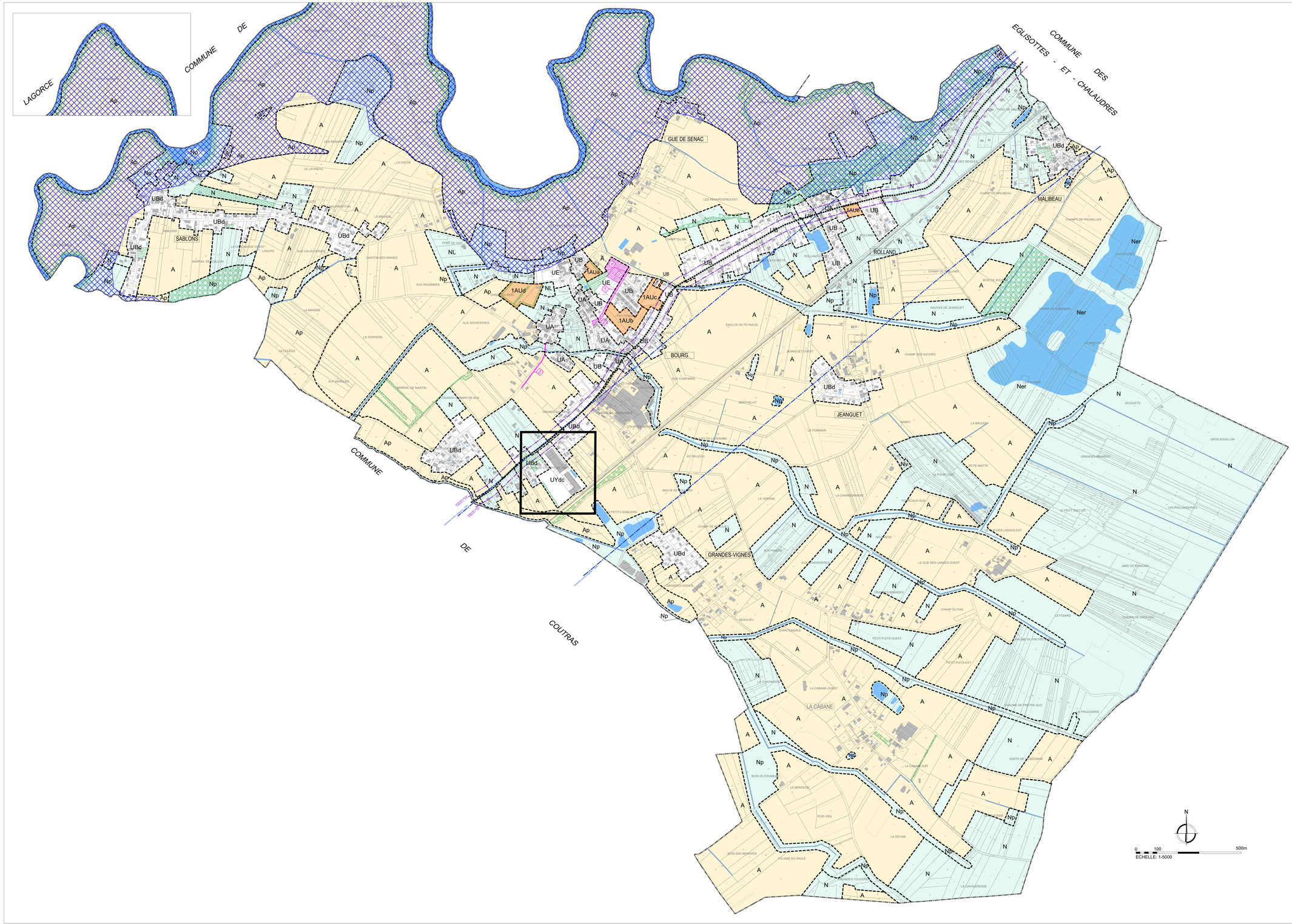

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Art. L151-41 du Code de l'Urbanisme

N°	INTITULE	AU BENEFICE DE
1	Elargissement de la voie communale n° 107 (largeur d'emprise de 10m)	Commune
2	Aménagement du carrefour entre la VC n° 107 et la RD n° 122	Commune
3	Création d'un cheminement doux (3m de large)	Commune
4	Equipement public et stationnements	Commune
5	Extension du cimetière	Commune

LEGENDE

Zone du PLU

Espaces Boisés Classés
Art. L113-1 du Code de l'Urbanisme

Elements de paysage identifiés
Art. L151-19 ou L151-23 du Code de l'Urbanisme

Emplacements réservés
Art. L151-41 du Code de l'Urbanisme

Emprise du PPRI
(Approuvé le 20/07/2001)

★ PC Bâti nouveau et PC ne figurant pas sur le fond de plan cadastral
Mise à jour 2022

A TITRE INDICATIF

Secteur objet d'une OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation
(cf pièce n°3 du dossier PLU)

Classement sonore

Voie ferrée Catégorie 1 (300m)

RD 674 Catégorie 4 (30m)

Axe à grande circulation

Axe de la RD 674 (hors agglomération) soumis au recul de 75m de l'axe (Décret n°2009-615 du 3 juin 2009)

Modification n°1

Localisation des modifications apportées par la Modification n°1

LISTE DES ZONES ET DES SECTEURS

Zone	Secteur indicé	Zone/sectéur généraux et particularités
UB	Zone urbaine dense	
UB	Zone urbaine à dominante d'habitation	
	UBd	Assainissement collectif
	UBdf	Assainissement individuel
UE	Zone urbaine à dominante d'équipement d'intérêt collectif et services publics	
UY	Zone urbaine à dominante d'activités économiques	
	UYdc	Secteur de mixité urbaine à dominante de commerces et stationnement « discrète »
1AU	Zone à urbaniser à court ou moyen terme	
	1AUa/1AUb/1AUc/1AUd	En relation avec les OAP
2AUpm	Zone à urbaniser à long terme	
		Activités à vocation touristique à destination des camping-cars
A	Zone agricole	
	Ap	Zone agricole protégée
N	Zone naturelle	
	Np	Bois dispersés
	Nv	Parc du château
	Ner	Terrains inondables
	NL	Loisirs

LA CALI
L'AGGLO RIVE DROITE DE BORDEAUX

Communauté de Les Coteaux Bordelais

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

LES PEINTURES

Dossier de Modification n°1
Dossier destiné à la saisine de la MRAe
notification et enquête publique

PLAN DE ZONAGE	5A
PRESCRIPTION	10/04/2017
Débat PADD	10/11/2021
ARRET	27/09/2022
ENQUETE PUBLIQUE	15/05/2023 au 15/06/2023
APPROBATION	20/09/2023
	GENERAL
	Echelle: 1/5000e
	juillet 2024

ETEN

A Deux
architecte d.p.l.g.
architecte d.e.s.a.
architecte du patrimoine